

# Dossier de presse

UNE FÊTE LITURGIQUE NÉE À LIÈGE

## La Fête-Dieu dans les rues de Liège en 2019

**Son nom officiel est : «Le Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ». Le jeudi 20 juin, la Fête-Dieu, comme on l'appelle communément, sera célébrée à 19h00 à la Basilique Saint-Martin de Liège, là où la solennité a été fêtée publiquement la première fois vers 1250. Petit retour sur l'origine de la fête et présentation du programme 2019.**

La Fête-Dieu commémore la présence réelle du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, c'est-à-dire sous les espèces du pain et du vin consacrés au cours de la messe. Née à Liège en 1246 sous l'impulsion de sainte Julienne de Cornillon et de la bienheureuse Ève de Saint-Martin, elle fut instituée en 1264 par le pape Urbain IV, ancien archidiacre principautaire, et confirmée par le pape Clément V en 1311-1312.

Elle est célébrée dans l'Église universelle le jeudi après l'octave de la Pentecôte, le choix du jeudi se basant sur l'affinité de la fête avec le jeudi Saint. Elle est normalement reportée au dimanche qui suit dans les pays où elle n'est pas ou plus inscrite au nombre des jours fériés (Belgique, France, Italie...).

Le pape François donne son interprétation de l'importance de la fête: «Jésus s'est rompu, il se rompt pour nous. Et il nous demande de nous donner, de nous rompre pour les autres». Et il ajoute: «Que de chrétiens, comme citoyens responsables, ont rompu leur propre vie pour défendre la dignité de tous, spécialement des plus pauvres, des exclus et des discriminés! Où trouvent-ils la force pour faire tout cela ? Justement dans l'Eucharistie: dans la puissance d'amour du Seigneur ressuscité, qui aujourd'hui aussi rompt le pain pour nous et répète: 'Faites cela en mémoire de moi!'. Rassemblons-nous pour cet acte public solennel de foi et d'amour envers Jésus réellement présent dans l'Eucharistie».



## 1. La Fête-Dieu

### 1.1 Qu'est-ce que la Fête-Dieu ?

La Fête-Dieu est célébrée le jeudi qui suit la Trinité, c'est-à-dire soixante jours après Pâques. Actuellement, le nom officiel de la fête, dans l'Église catholique, est « Solennité du corps et du sang du Christ ». Cette fête commémore la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, c'est-à-dire sous les espèces du pain et du vin consacrés au cours de l'eucharistie pour se souvenir que Jésus a voulu demeurer vivant parmi nous, tous les jours et jusqu'à la fin des temps.

### 1.2 Quelle est son origine ?

Cette fête est née au diocèse de Liège en 1246, sous l'impulsion de sainte Julienne de Cornillon et la bienheureuse Ève de Saint-Martin. Elle fut étendue en 1264 au monde entier par Jacques de Troyes, ancien archidiacre de Campine au sein de la Principauté de Liège, devenu pape (1261-1264) sous le nom d'Urbain IV. En 1317, Jean XXII rend la Fête-Dieu encore plus solennelle en l'inscrivant dans le droit général de l'Église et en encourageant les processions du Saint-Sacrement.

### 1.3 Quelle est la date de cette fête ?

La date de la Fête-Dieu est, dans l'Église universelle, le jeudi après l'octave de la Pentecôte, c'est-à-dire le jeudi suivant la fête de la Trinité. Mais en Belgique, vu que le jeudi n'est plus un jour férié, la Fête-Dieu est solennisée le dimanche qui suit.

Le pape Urbain IV a choisi un jeudi pour placer cette fête en lien avec le jeudi saint, jour où Jésus institua la manière dont il allait être continuellement présent, non pas uniquement en esprit, mais également corporellement à toute l'Église. Ce lien entre les deux fêtes nous rappelle que l'adoration n'est pas une dévotion personnelle, mais qu'elle a une dimension éminemment communautaire.



## 2. Sainte Julienne de Cornillon

Sainte Julienne de Cornillon, née en 1192 ou 1193 à Retinne près de Liège et décédée le 5 avril 1258 à Fosses-la-Ville, était une religieuse augustinienne, et prieure du couvent-léproserie du Mont-Cornillon.

### 2.1 Une jeunesse orpheline et érudite

Née à Retinne, elle perd ses parents Henri et Frescende, riches agriculteurs, à l'âge de 5 ans. Elle fut confiée, avec sa soeur Agnès, au couvent des soeurs augustinienes du mont Cornillon à Liège, pour y être élevée par les soeurs. Le couvent dirigeait une léproserie.

À 14 ans, Julienne fut admise au nombre des soeurs. Elle étudia le latin, le français, ce qui lui permit de lire les Pères de l'Église, tels que saint Augustin, mais aussi saint Bernard. Julienne aimait particulièrement ce dernier saint, dont elle connaissait par coeur des sermons entiers. Elle vivait à la Boverie, ferme du couvent situé près de l'actuelle église Saint-Remacle.

### 2.2 Une expérience mystique

Dès son adolescence, elle était particulièrement portée vers la dévotion eucharistique. À partir d'environ 1208, elle eut de fréquentes visions mystiques, dont une revint à de multiples reprises, dans laquelle elle vit une lune échanquée, c'est-à-dire rayonnante de lumière, mais incomplète, une fraction manquante. Elle resta longtemps sans comprendre la signification de cette vision, et sans en parler à personne.

En 1222, Julienne fut élue prieure du monastère de Cornillon. Elle subit en tant que prieure de nombreux tourments, certains dus à des membres de sa communauté et d'autres dus à des bourgeois de Liège souhaitant augmenter leur pouvoir sur la léproserie et en accaparer les revenus.

Cependant, la vision étrange continuait de tourmenter Julienne. Après des années, c'est - selon la Vita - le Christ même qui lui donna les lumières nécessaires à la compréhension de cette vision. Comme le rappela alors Benoît XVI lors de l'audience générale du 17 novembre 2010 place saint-Pierre: « Le Christ lui révéla la signification de ce qui lui était apparu. La lune symbolisait la vie de l'Église sur terre, la fraction manquante représentait en revanche l'absence d'une fête liturgique, pour l'institution de laquelle il était demandé à Julienne de se prodiguer de façon efficace. » La Vita de sainte Julienne, écrite seulement six années après sa mort, précise : « Sa volonté, en effet, était que, pour l'augmentation de la foi, qui devait s'affaiblir à la fin du siècle, et pour le progrès et la grâce des élus, l'institution du Sacrement de son Corps et de son Sang fût célébrée une fois par an plus solennellement et plus spécialement que lors de la Cène du Seigneur, quand l'Église est généralement occupée au lavement des pieds et à la mémoire de sa passion. » (Vita II 6, et cf. II, 15, Décret de Hugues de St-Cher, 1252). Julienne, croyant d'abord se dérober, accepta finalement sa mission et se mit à oeuvrer pour l'établissement de cette fête. La première personne à qui elle osa parler de son projet fut la bienheureuse Ève de Liège, recluse de Saint-Martin.

### 2.3 La première Fête-Dieu

Les deux amies entreprirent des démarches pour l'instauration de la Fête-Dieu, demandant conseil à quelques éminentes autorités ecclésiastiques, tels que Jean de Lausanne, chanoine de Saint-Martin, Jacques Pantaléon, archidiacre de Liège et futur Pape Urbain IV, Guy, évêque de Cambrai, et aussi de brillants théologiens dominicains, dont Hugues de Saint Cher, et bien d'autres. Le prince-évêque Robert de Thourotte s'intéressa à cette proposition et s'engagea à officialiser le culte eucharistique.

Tombé malade à Fosses, craignant de n'avoir pas le temps de confirmer la fête à sa principauté, il recommanda l'institution de la fête au clergé qui l'entourait et en fit célébrer l'office en sa présence, à Fosses même. Il y mourut, le 16 octobre 1246, sans avoir pu tenir un synode général et y publier son mandement.

## 2.4 L'expansion universelle de la Fête-Dieu

Des bourgeois de Liège s'opposaient à la fête car cela signifiait un jour de congé en plus pour la population et certains religieux considéraient même que cette fête ne méritait pas de telles dépenses. L'opposition à la fête devint plus forte après la mort du protecteur de Julienne, l'évêque Robert. L'opposition devenant persécution, Julienne et quelques compagnes quittèrent leur couvent. Elles trouvèrent asile en plusieurs abbayes cisterciennes, passant par le Val Benoît et Huy. Elles furent accueillies finalement à l'Abbaye de Salzennes, près de Namur, qui, se trouvant hors de la Principauté de Liège, devint leur refuge permanent.

Elle mourut le 5 avril 1258 à Fosses-la-Ville, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, et fut inhumée dans l'abbaye cistercienne de Villers-La-Ville. Elle y fut vénérée, aux côtés des cinq bienheureux de cette abbaye, dont Gobert d'Aspremont.

Après la mort de son amie, Eve continua cependant les démarches et obtint l'institution de la fête pour l'Église universelle grâce à sa bonne relation avec Jacques Pantaléon. C'est ainsi que Jacques Pantaléon de Troyes, archidiacre de Liège devenu pape sous le nom de Urbain IV institua la Fête-Dieu pour l'Église universelle par la bulle *Transiturus de hoc mundo* le 11 août 1264.

La Fête-Dieu ne fut reçue dans l'ensemble de l'Église latine qu'au temps de Clément V, à l'époque du concile oecuménique de Vienne en 1311 où il renouvela la constitution d'Urbain IV. L'office célébré à Liège en 1246 a désormais laissé la place à un office composé par saint Thomas d'Aquin, docteur de l'Église et « doctor angelicus ». Cet office est christocentrique et communautaire. Il contient des hymnes encore fort populaires aujourd'hui comme « Tantum Ergo » ou « Panis Angelicus ».

## 2.5 Canonisation et vénération

Sainte Julienne est célébrée liturgiquement le 5 avril, en Belgique, et plus solennellement le 7 août dans le diocèse de Liège. Elle est souvent représentée avec une lune échanquée ou un ostensor.

## 3. Origine du sanctuaire de Cornillon

### 3.1 Le Mont Cornillon

Le Mont Cornillon est une colline au confluent de l'Ourthe et de la Meuse. De tout temps point stratégique de défense de la ville de Liège, elle fut occupée, au cours de l'histoire, en alternance par des religieux et des militaires. Elle fait aujourd'hui partie de la ville de Liège, dominant son quartier d'Amercoeur.

### 3.2 La léproserie ou le grand hospice de Liège

La léproserie de Cornillon nous est connue par un document de 1176, par lequel les échevins de Liège imposent un règlement à l'établissement : « La maison des lépreux du Mont-Cornillon a été jusqu'à notre époque, dans une grande indigence : une pauvre habitation, peu de biens, de rares visiteurs. Mais Dieu, dont la Providence n'est jamais en défaut, a inspiré à quelques personnes de se donner, elles et leurs biens, au service des lépreux, pour venir faire leur salut au milieu d'eux. »

Il y avait donc, selon ce document, au pied du Mont Cornillon, une communauté de lépreux vivant misérablement de la charité publique. La lèpre gagne du terrain par transmission tout en évoluant avec une extrême lenteur. La solution est l'isolement forcé et les malades s'établissaient près d'un carrefour ou d'un cours d'eau. Parfois, des familles entières venaient s'ajouter à la communauté. L'Eglise et des chrétiens s'occupèrent des lépreux isolés.

### 3.3 Les quatre couvents

Le couvent-léproserie se composait de quatre communautés : les hommes malades et les hommes sains, les femmes malades et les femmes saines. Les quatre communautés vivaient sous la direction de deux prieurs, un prêtre et une femme, dans l'observance du célibat, du partage des biens et de la prière, sans posséder de règle religieuse fixe mais, comme l'écrit le contemporain Jacques Vitry : « les membres de la maison des quatre couvents n'omettent pas, autant que le leur permette les fonctions de l'hospice et le soin des infirmes, d'assister aux heures de l'office divin. Ils s'assemblent fréquemment en chapitre pour y corriger leurs fautes et régler les affaires nécessaires. »

### 3.4 L'héritage de la petite Julienne

La situation financière de la léproserie s'améliora grâce aux dons de certaines personnes, en particulier la dot de la jeune Julienne, orpheline à l'âge de 5 ans accueillie par le couvent des soeurs. Elle arrivait avec une riche dot de 210 bonniers de terres situées à Retinne, soit environ 210 hectares. Cette dot contribua significativement aux frais de fonctionnement de la léproserie et de la communauté.

Combiné à d'autres donations et rentes, cet héritage faisait de Cornillon un des hôpitaux les mieux dotés du pays. Toutefois, cet héritage de Julienne confié à la léproserie suscita de la convoitise de la part de bourgeois et d'officiels, dont le nouveau prince-évêque Henri de Gueldre, plus prince qu'évêque, qui finit par faire fuir Julienne fin 1247 après le décès de son protecteur, le prince-évêque Robert de Thourotte.



### 3.5 La vie de Cornillon du XII au XVIII siècle

A partir du départ de Julienne, l'administration de la maison de Cornillon fut gérée par des administrateurs élus par le conseil municipal, avec la présence d'un aumônier rémunéré modestement pour gérer les « biens spirituels » de la maison. La charité des Liégeois n'a jamais rien laissé à désirer.

Vers 1500, l'hospice souffrit d'une mauvaise gestion et d'un certain laisser-aller. Le prince-évêque Erard de la Marck intervint vigoureusement pour rétablir la paix et un mode de vie plus sain. Cornillon prit l'allure d'un béguinage assez paisible et la conserva, non sans l'intervention assez fréquente des autorités.

La révolution française passa par Cornillon : pendant un demi-siècle, la prière cessa de monter du haut de la colline abandonnée par les Chartreux et en-dessous les bâtiments déserts de Cornillon réclamaient leurs hospitaliers. Ensuite, les petites soeurs des Pauvres venant de France ont repris la chartreuse en soignant avec un dévouement sublime de malheureux vieillards.



## 4. Les trois pôles du sanctuaire de Cornillon

Le sanctuaire a 3 pôles : monastère et vie contemplative, sanctuaire ouvert et pèlerinage puis « béguinage contemporain ». En fait, cela repose sur les fondamentaux du lieu à l'époque de sainte Julienne :

- 1/ Eglise, saint sacrement, pain, vin avec une vie de sanctuaire ouvert et priant ainsi que la fabrication des hosties et la vente de vin,
- 2/ léproserie, accueil des pauvres,
- 3/ Complémentarité des états de vie et béguinage pour la revalorisation de l'immobilier et
- 4/ Agriculture et boverie, confiée aux clarisses.

Ce projet a pour ambition de contribuer au renouveau de la porte orientale de la ville, dans le quartier d'Amercoeur. Outre le monastère des clarisses contemplatives et le développement d'un béguinage contemporain, le sanctuaire poursuit la fabrication d'hosties pour le diocèse de Liège et au-delà. La chapelle médiévale où pria sainte Julienne restera un grand poumon spirituel au coeur de la ville et un petit vignoble a été replanté sur les coteaux pour illustrer l'attachement du sanctuaire à la célèbre fête du corps – hosties – et du sang – le vin – du Christ.

Ceci résulte donc en trois pôles :

1. Un pôle de vie contemplative
2. Un pôle pèlerinage et d'ouverture
3. Un pôle « béguinage contemporain »

### 4.1 Le monastère, pôle de vie contemplative

La pierre angulaire du projet est le monastère des Clarisses, qui animent la vie spirituelle de Cornillon, fabriquent les célèbres hosties, et développent également le petit élevage et la culture.

### 4.2 Le sanctuaire, pôle d'accueil et de pèlerinage

L'objectif reste de redynamiser la vie spirituelle du lieu et de promouvoir la fête du Saint-Sacrement, notamment par le biais de visites de groupes, d'écoles et d'un musée sur le thème du pain et du vin consacrés. Ce pôle développe l'accueil et l'animation du sanctuaire de sainte Julienne. Une petite hôtellerie de quatre chambres peut accueillir les pèlerins et aussi les randonneurs du chemin de saint Jacques de Compostelle ou de la Via Mosana. Une attention particulière est accordée aux personnes pauvres du quartier et de la ville pour qu'elles puissent y prier et se sentir accueillies dans cette église. Enfin, un accueil de groupes est également prévu pour participer à l'animation spirituelle ou de visites d'enfants qui se préparent par exemple à leur première communion.

### 4.3 La vie de laïcs, pôle « béguinage contemporain »

La communauté du béguinage permettra à des personnes de vivre dans un lieu de sérénité et de prière. Ce projet immobilier va contribuer à la revitalisation des quartiers d'Amercoeur et de la Chartreuse. Liège est un des berceaux des béguinages, attestés dès 1173 et initiés par le prêtre liégeois Lambert le Bègue, en contrebas de Saint-Martin et près de l'actuel boulevard de la Sauvenière. L'immobilier représente 8 unités de logements pour, chaque fois, entre 1 et 4 habitants, permettant d'accueillir au total environ 18 habitants. Les locataires, principalement laïcs, devront adhérer au projet et à l'esprit d'un béguinage contemporain avec une grande autonomie.





Contacts :

**Père Patrick Bonte**, osc, commissaire apostolique du sanctuaire de Sainte-Julienne

**Jacques Galloy**, responsable du développement du projet

info@liegefetedieu.be – 04 374 23 74



## Quelques points du programme de la Fête-Dieu du 16 au 23 juin



**Du dimanche 16 juin au dimanche 23 juin**, de 14h00 à 17h00 (sauf le jeudi 20, journée de la Fête-Dieu), en l'église du Saint-Sacrement à Liège: exposition «Du visible à l'invisible: un autre regard», organisée avec le concours du Trésor de la Cathédrale de Liège. On y expose peintures, gravures, orfèvreries, manuscrits, ornements liturgiques, avec un montage audiovisuel illustrant les figures eucharistiques de la liturgie liégeoise. Entrée libre.

**Le lundi 17 juin à 20h** en la cathédrale de Liège, conférence d'ouverture par Fabrice de Saint-Moulin, curé-doyen d'Ans sur le thème « En toi sont toutes mes sources » (Ps 87).

**Le mardi 18 juin**, trois lieux vous accueillent dans le cadre de la célébration Fête-Dieu: de 14h30 à 17h30, adoration animée à l'Abbaye des bénédictines (Boulevard d'Avroy 54); de 17h à 19h, vêpres, adoration du saint Sacrement en l'église du Saint-Sacrement (Boulevard d'Avroy 132); 20h, prière d'intercession pour le don du pain aux hommes du monde entier en la Collégiale Saint-Barthélemy avec la Communauté de Sant'Egidio.

**Le mercredi 19 juin de 14h à 16h30** au sanctuaire de sainte Julienne de Cornillon (Monastère des Clarisses, rue de Robermont 2), adoration silencieuse avec Frère Roger Schutz de Taizé.

**Le jeudi 20 juin de 9h30 à 21h** en la collégiale Saint-Martin à Liège: célébration de la Fête-Dieu. Au programme: à 9h30, laudes animées par les bénédictines; de 10h00 à 18h00, journée d'adoration; à 19h00, eucharistie festive de la Fête-Dieu, présidée par Mgr Marc Stenger, évêque de Troyes (patrie du pape Urbain IV), avec Mgr J.-P. Delville, évêque de Liège, et plusieurs chorales liégeoises; à 20h15, procession solennelle de Saint-Martin à la cathédrale Saint-Paul. Après la procession, de 21h30 à minuit à la cathédrale, aura lieu la veillée «Night Fever, 1000 bougies pour la paix», avec temps d'adoration et sacrement de réconciliation.

**Le vendredi 21 juin de 9h00 à 17h00** à la cathédrale de Liège, journée d'adoration de la Fête-Dieu: à 9h00, eucharistie et introduction à l'adoration par Jean-Pierre Pire, doyen de Liège. Cette adoration sera animée par le Mouvement Eucharistique Liégeois (MEL).

**Le vendredi 21 juin à 20h**, à la chapelle du sanctuaire de sainte Julienne de Cornillon (rue de Robermont 2 à Liège): conférence sur les paroles connues de sainte Julienne reprises dans sa «vita anno 1261», par Jean-Pierre Delville. Une façon originale de découvrir la pensée et la personnalité de sainte Julienne.

**Le samedi 22 juin** au sanctuaire de saint Julienne de Cornillon:

- à 10h00, présentation d'un livre sur sainte Julienne et d'une nouvelle icône contemporaine;
- à 11h00, inauguration du béguinage contemporain et de la maison sainte Julienne par Mgr Delville.

**Le samedi 22 juin de 13h00 à 17h30:** balade familiale de Saint-Martin au Sanctuaire de sainte Julienne de Cornillon. Départ de Saint-Martin à 13h30 précises; à 17h30, spectacle de marionnettes sur la vie de sainte Julienne (Théâtre de l'Etoile) au sanctuaire de sainte Julienne et, à 18h00, messe au sanctuaire avec les clarisses, la communauté de l'Emmanuel et la chorale africaine de Saint-Christophe.

Infos: 04/374.23.74, info@circuits-sainte-julienne.be ou [www.circuits-sainte-julienne.be](http://www.circuits-sainte-julienne.be).

**Le samedi 22 juin à 18h00**, en l'église du Saint-Sacrement: solennité de la Fête-Dieu célébrée selon le missel romain de 1962, présidée par Mgr Jean-Pierre Delville, avec le concours du Chœur grégorien de Paris (voix féminines), de l'Ensemble vocal liégeois «Gaudete» et, à l'orgue, Jean-Denis Piette. Au programme: chant grégorien, plain-chant liégeois et messe polyphonique à quatre voix de Claudio Monteverdi. La messe sera suivie de la vénération d'une relique de sainte Julienne de Cornillon (1192-1258).

**Le dimanche 23 juin** à 16h00 en l'église du Saint-Sacrement: concert de clôture de la semaine eucharistique sur le thème «Bach Inspiration», par le chœur polyphonique «Praeludium» placé sous la direction de Patrick Wilwerth.

*Pour connaître le programme complet, nous vous invitons à consulter le site internet <http://liegefetedieu.be/>.*